

Rapport d'activités 2021



**ASSOCIATION NATIONALE
DES VICTIMES DE LA ROUTE**

4, rue Jos Felten L-1508 HOWALD

☎ 26 43 21 21

🌐 www.avr.lu

✉ avr@avr.lu

Table des matières

1.	Le conseil d'administration	4
2.	Virwuert	5
3.	Le fonctionnement de l'équipe professionnelle	6
3.1	Gestion de l'équipe	7
3.2	Formations	8
3.2.1	Gestion des événements traumatiques récents avec la thérapie EMDR.....	8
3.2.2	Manipulateur Pervers Narcissique.....	8
3.2.3	Formation « 1 ^{er} Secours »	9
4.	Les activités de l'AVR.....	10
4.1	Collaborations	10
4.1.1	Collaboration entre AVR et GSP	10
4.2	Activités récurrentes	10
4.2.1	Groupe de Parole	11
4.2.2	Sensibilisations	11
4.3	Les nouvelles demandes 2021	11
5.	L'Assemblée générale ordinaire	17
6.	La Journée Mondiale du Souvenir des Victimes de la Route	18
7.	Calendrier des activités.....	20

1. Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué par les membres suivants :

Joëlle GOLINSKI, présidente

Armand JAMINET, vice-président

Carine NICKELS, secrétaire

Michaël FEDERICI, trésorier

Charles BRUCK, administrateur

Sabine DELHAYE, administratrice

Romaine HENDEL, administratrice



Gauche à droite : Joëlle, Carine, Armand, Sabine, Charles
Absents : Romaine et Michaël

Le conseil d'administration s'est réuni 12 fois au cours de l'an 2021.
Au 31 décembre 2021, l'AVR a.s.b.l. comptait 280 membres.

2. Virwuert

Zënter 30 Joer scho gött et d'AVR, déi sech et zur Aufgab mécht sech fir Leit anzesetzen, déi no engem Accident, egal op si direkt oder indirekt concernéiert sinn, anzesetzen. Mir bidden sozial a psychologesch Hëllef un a sinn och a verschiddenen Aarbechtsgruppen, a Saache Preventioun, aktiv. Onst Team mécht Dag fir Dag säi Bescht fir alle Concernéierten esou gutt wéi méiglech bäizestoen a Si mat Rot an Dot ze ënnerstëtzen. Mir maache keen Ënnerscheid op et sech ëm eng schwéier oder liicht blesséiert Persoun, e Member vun der Famill vum Verkéiersaffer, Frënn, Zeien oder eng Persoun déi soss concernéiert ass handelt. Och e Responsabele vun engem Accident ka bei ons Ënnerstëtzung fannen, a jugéiert sollte si just vun den dofir zoustännegen Instance ginn.

Mir si frou kenne ze gesinn, dass eis Sensibilisatiounsaktiounen, déi a Form vun Aelieren ofgehaal ginn, an déi während der Pandemie leider ze kuerz koumen, erëm vill gefrot sinn an hoffen heiduerch d'Participanten ob eis Aarbecht an ob méiglech Konsequenzen vun engem Accident opmierksam ze maachen.

Oft ginn Accidenter a Statistiken ausgedréckt. Dës Statistiken sinn natierlech wichteg fir eng Iwwersiicht ze halen, mee der AVR ass bewosst dass fir déi concernéiert Persounen, hiert Accident ëmmer 100% zielt.

Si sinn et déi sech hiert Liewen, ouni eng fir si wichteg Persoun an hirer Mëtt weider organiséieren a liewe mussen.

Si sinn et déi hiert Liewen der Situatioun upasse mussen, wëll si selwer duerch en Accident méi oder manner ageschränkt sinn an hier Pläng net méi esou ëmsetze kënnen wéi si sech et virgeholl a virgestallt haten.

Si sinn et och déi elo léiere musse mat der Angscht ze liewen, wann e vun hire Léifsten ënnerwee ass.

Si mussen sech iwwerwanne fir erëm um ëffentleche Verkéier deelzehuelen.

Wa vu Verkéiersaffer niets geet denkt deen awer eigentlech ëmmer direkt un déi Leit déi duerch en Accident blesséiert oder souguer ëmkommen sinn. Et sinn awer net Si eleng déi concernéiert sinn, ma ganz vill Leit ronderëm och. Seelen denkt een dobäi un d'Zeien, d'Police, d'Rettungsdéngschter, medezinescht Personal an all déi aner, déi am Déngscht vun der Allgemengheet, hirem Aarbechtsalldag no ginn. Och si markéiert en Accident, wou si materliewen oder wou si op d'Plaz geruff ginn.

Der AVR ass et wichteg, dass mir als Associatioun u Si all denken an hëllef wou mir kënnen.

Mir wënschen eis, an lech all, datt mir all méi virsiichteg, nosiichteg a mat dem néidege Respekt, e vis-à-vis vun deem Aneren, op der Strooss, an och soss, mateneen ëmginn.

Catherine TURMES
Chargée de Direction

Joëlle GOLINSKI
Présidente

3. Le fonctionnement de l'équipe professionnelle

Gestion d'équipe :

- Catherine TURMES : Chargée de Direction au sein de l'AVR depuis le 1^{er} novembre 2021
 - Formation : Master of Business Administration (Data Analytics)
 - Poste conventionné à raison de 24h/semaine
 - Poste non-conventionné à raison de 8h/semaine depuis janvier 2022

Suivi psychologique :

- Marion PICHONNIER-WIART : Psychologue au sein de l'AVR depuis 2000
 - Formation : Psychologue clinicienne et plusieurs formations en EMDR, Hypnose, etc.
 - Poste conventionné à raison de 20h/semaine

Assistance sociale

- Mariette BOSCH : Assistante d'hygiène sociale au sein de l'AVR depuis 2002
 - Formation : Assistante d'hygiène sociale
 - Poste conventionné à raison de 16h/semaine
- João BRITO RAMOS : Assistant social au sein de l'AVR depuis 2014
 - Formation : Assistant social
 - Poste conventionné à raison de 20h/semaine
- Nadia SHAGOURY : Assistante sociale au sein de l'AVR depuis le 1^{er} octobre 2019
 - Formation : Assistante sociale
 - Poste conventionné à raison de 20h/semaine

Aide administrative

- Michèle BERTEMES : Employée administrative depuis 2002
 - Poste non-conventionné, 20h/semaine
- Vânia CORREIA : Employée administrative depuis le 1^{er} Juillet 2021
 - Poste conventionné, 20h/semaine

Equipe de Psychologues FREELANCE :

L'AVR collabore avec l'équipe de psychologues freelance au profit de ses bénéficiaires. En toute discrétion, elle permet à l'AVR de garantir une prise en charge psychologique dans les meilleurs délais et à proximité du demandeur tout en respectant les préférences linguistiques.

Les psychologues suivantes ont soutenu l'AVR et leurs bénéficiaires au cours de l'année 2021 au besoin.

- Angélica VIEIRA-SAIR
- Claude BOFFERDING
- Claudia GREVE
- Magali CAHEN
- Myriam BOUVY
- Régina KIRSCH-PEDROSA

3.1 Gestion de l'équipe

L'AVR a accepté la démission de Madame Biltgen en juillet 2021 et lui souhaite un franc succès dans sa vie professionnelle future et privée.

Le Conseil d'Administration, en particulier Madame Golinski, a assuré l'intérim de la gestion journalière de l'AVR avant de recruter un successeur. Durant cette phase de transition, le CA a reconnu les réels besoins actuels et futures de l'organisation. L'agrandissement de l'équipe de 4 à 7 employés en 10 ans et la gestion d'une équipe de freelances exige des tâches de gestion opérationnelles et administratives d'une personne qualifiée à temps plein.

Par conséquent, les compétences ont été déterminées comme suit :

- Gestion de ressources humaines ;
- Application de la protection de données ;
- Gestion informatique des systèmes utilisés ;
- Marketing et récolte de fonds ;
- Communication interne ;
- Gestion d'équipe ;
- Gestion du suivi des dossiers des bénéficiaires et
- Compétences analytiques.

Dans sa procédure de recrutement, l'AVR a rencontré une personne correspondant au profil recherché pour ce poste important. Elle est motivée à promouvoir les objectifs de l'AVR, à la faire progresser au niveaux professionnels et elle apporte de l'expérience dans le domaine de la santé.

Catherine TURMES a rejoint l'équipe en Novembre 2021 et s'identifie depuis avec ses missions au sein de l'AVR. Après avoir évalués les procédures de travail et, tout en ayant trouvé sa place au sein de l'équipe, ces derniers déterminent les opportunités de développement future. En collaboration avec son Conseil d'Administration, la Chargée de Direction prépare un plan stratégique cohérent pour les années à venir.

3.2 Formations

3.2.1 Gestion des événements traumatiques récents avec la thérapie EMDR

Marion Pichonnier a participé à une formation détaillant une technique qui cherche à apprendre au patient de calmer la charge émotionnelle en lien avec un traumatisme.

La formation, tenue par vidéoconférence, proposée par l'Association EMDR France était dispensée par Monsieur Desienbars s'est déroulée sur deux jours et fut divisée en trois parties :

- Définition du traumatisme psychique
- Enseignement du protocole appeler R-TEP pour la gestion des événements récents
- Visualisation de vidéos de patients notamment dans une situation d'accident de la route.

L'EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing) se base sur la stimulation bilatérale des yeux, une technique où le thérapeute fait bouger les yeux du patient de droite à gauche. Cette activation du regard provoque un apaisement auprès du patient. Lors du traitement le thérapeute permet au patient de reconnecter les différentes parties du cerveau impliquées dans la situation traumatique. En permettant au cerveau de faire ce travail le patient arrive à reconnecter des circuits de pensée qui ont été coupés par le choc de l'accident. Le résultat qu'on essaye d'accomplir est que le patient retrouve de la tranquillité et la sécurité. Cette désensibilisation permet subséquemment de travailler plus en détails sur les scènes de l'accident et continuer le suivi psychologique du bénéficiaire.

3.2.2 Manipulateur Pervers Narcissique

Le 9 novembre 2021 Michèle Bertemes, Mariette Bosch et Nadia Shagoury ont participé à la formation « Manipulateur - Pervers narcissique : réalités et enjeux » co-animée par Bérangère Lhomme et Sylvie Reuter de Atout Ressources.

Les participants ont eu une formation générale sur un sujet tabou, permettant tout de même une bonne compréhension de cette problématique.

Différents aspects ont été abordés :

- la définition et les techniques qu'un manipulateur-pervers narcissique applique,

- les techniques applicables par les victimes afin de changer le mécanisme et de reprendre le contrôle.

Pour les professionnels, l'objectif est de bien comprendre la problématique et de connaître les symptômes des victimes pour mieux les détecter.

En final, il est important de retenir qu'une reconstruction est possible et qu'elle nécessite de la neutralité, de la bienveillance et de la patience.

3.2.3 Formation « 1^{er} Secours »

En octobre, Vânia Correia a participé à deux jours de formation « 1^{er} Secours » tenue par le CGDIS dans le Centre d'incendie et de secours d'Esch/Alzette.

Depuis son recrutement à l'AVR juillet 2021, elle a ressenti le besoin de pouvoir aider les personnes en effectuant les gestes du premier secours. Cette formation a rassuré Vânia et elle se sent capable d'assurer la gestion d'une situation où elle devrait assister en première ligne de secours.

4. Les activités de l'AVR

4.1 Collaborations

L'AVR est conscient que son offre de service est importante pour le potentiel bénéficiaire, mais la demande d'assistance doit provenir du bénéficiaire. L'AVR ne fait pas de démarchage de bénéficiaires afin de garantir la protection de la vie privée des victimes. L'AVR se concentre sur le développement d'un réseau multi-professionnel pour assurer que les victimes de la route sont informées de nos services et peuvent nous contacter au besoin.

En 2021 l'AVR a pu rencontrer les réseaux suivants :

- Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS)
- RehaZenter
- Groupe de Support Psychologique (GSP)
- Service de Justice Restaurative (SEJURE)

Nous remercions les équipes qui ont participé à ces rencontres et échanges constructives et espérons une étroite et bonne collaboration à l'avenir pour le bien-être des personnes victimes d'un accident de la voie publique.

4.1.1 Collaboration entre AVR et GSP

Une des missions du groupe de support psychologique (GSP) du Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours (CGDIS) est d'intervenir lors d'accidents, d'incidents ou de catastrophes ou en toute situation nécessitant une prise en charge psychologique urgente de personnes directement ou indirectement touchées par ces événements.

Comme l'AVR offre la prise en charge psychologique à moyen et long terme il est évident que ces deux organisations maintiennent une coopération étroite qui existe déjà depuis plus de 20 ans. En 2021 l'AVR a été contactée par 13 personnes sur recommandation du GSP (4.3 Les nouvelles demandes 2021).

En effet des réunions thématiques d'échanges ont lieu régulièrement et l'AVR offre sur demande des formations pour les membres du Groupe de Support Psychologique.

4.2 Activités récurrentes

Nos activités récurrentes, comme le groupe de parole et les ateliers de sensibilisation ont ressenti pleinement les conséquences de la pandémie.

4.2.1 Groupe de Parole

En été 2021 l'AVR a repris l'organisation de ces rencontres importantes pour nos bénéficiaires.

Le groupe de parole s'est réuni deux fois en juin, et une fois en juillet, en octobre et en décembre. Ces réunions ont eu lieu en prenant toute précaution possible pour protéger les participants.

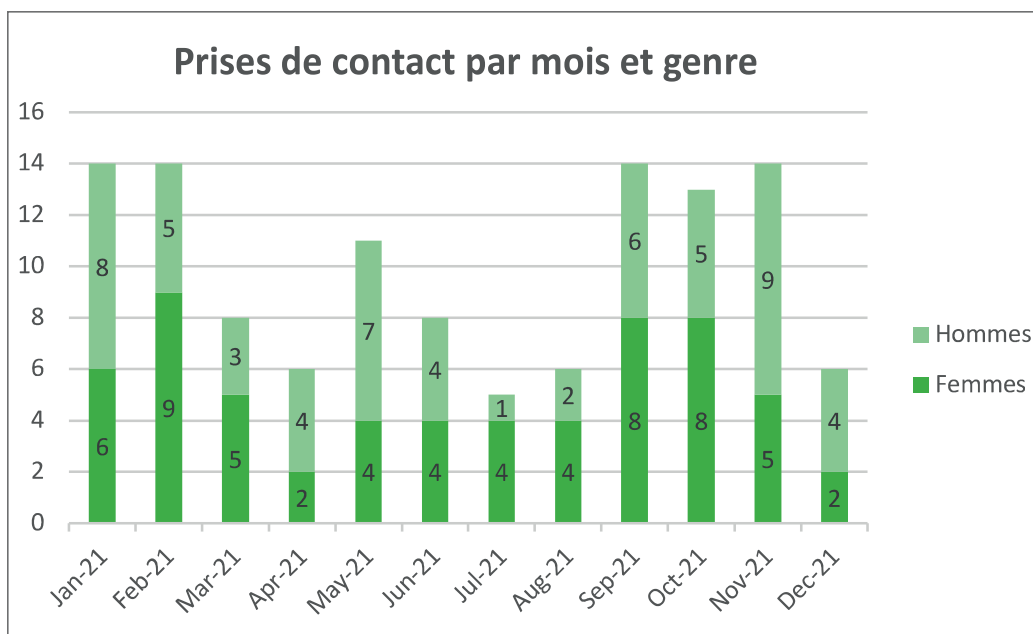
L'AVR est motivé à continuer l'organisation de ces retrouvailles conviviales qui permettent à nos bénéficiaires de s'échanger au sujets de thèmes qui leurs tiennent à cœur.

4.2.2 Sensibilisations

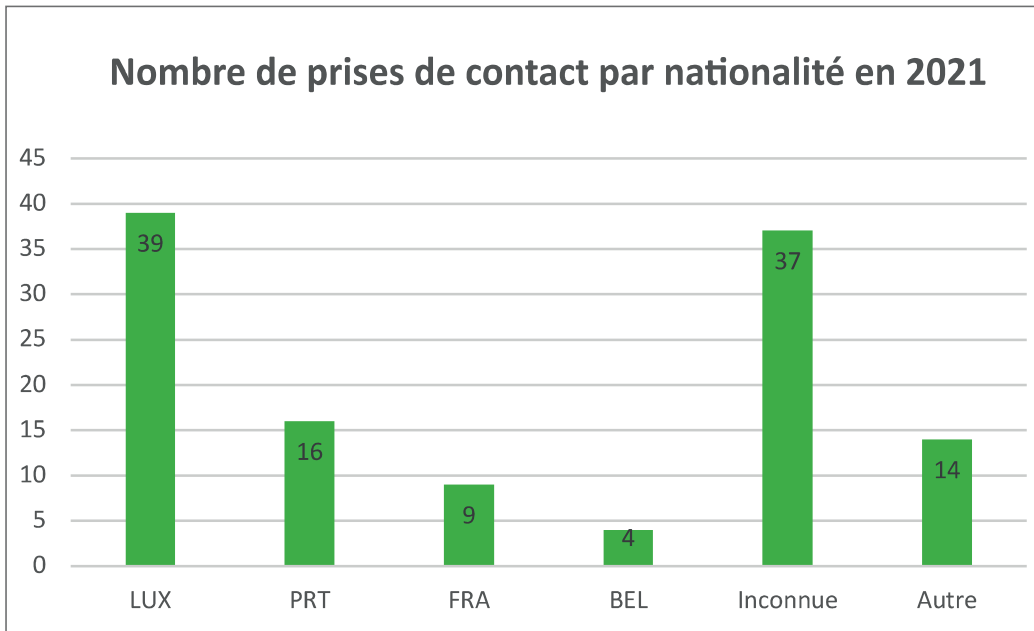
Se retrouvant face à l'impossibilité d'organiser des ateliers de sensibilisations dans les lycées dû à la situation sanitaire, l'AVR a utilisé le canal de la presse pour transmettre le message des impacts désastreuses qu'un accident de la route peut avoir.

4.3 Les nouvelles demandes 2021

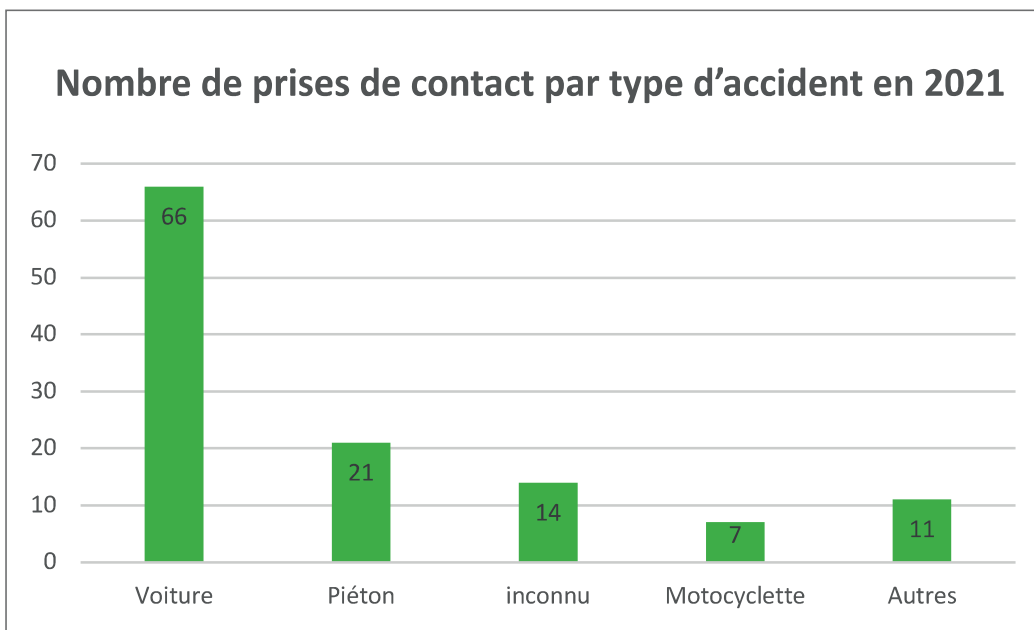
En 2021, l'AVR a pu enregistrer 119 nouveaux contacts dont 61 femmes et 58 hommes.



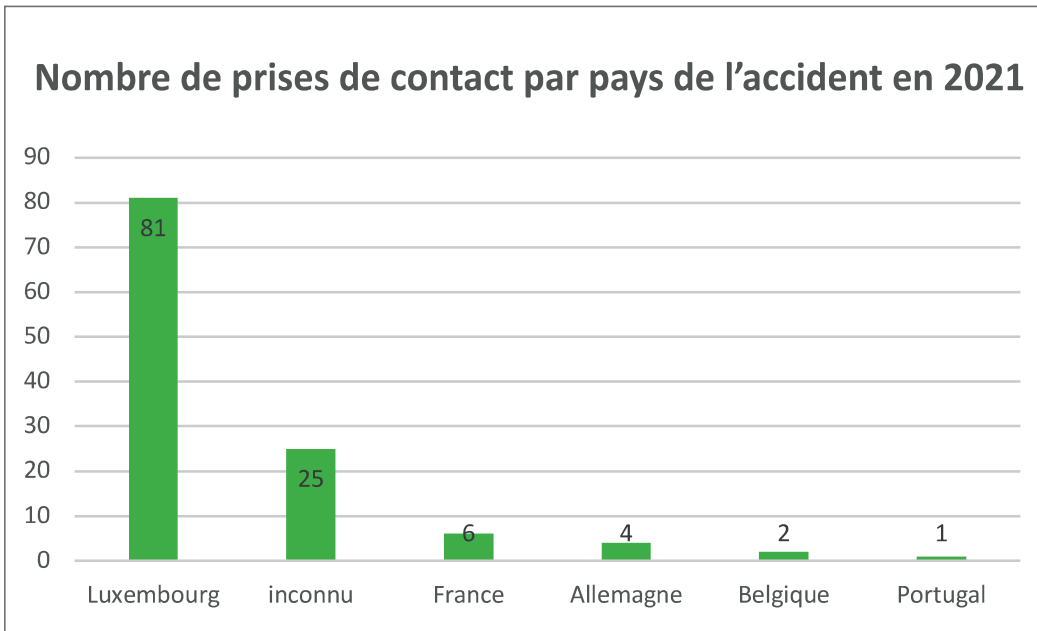
L'objectif de l'AVR est d'assister toute personne concernée par un accident de la route. Nous observons les demandes selon la nationalité du bénéficiaire afin de vérifier si les capacités linguistiques au sein de l'équipe sont aptes à répondre aux demandes soumises à travers le temps. Comme les années précédentes, les demandeurs d'assistance auprès de l'AVR sont diversifiées en terme de nationalité.



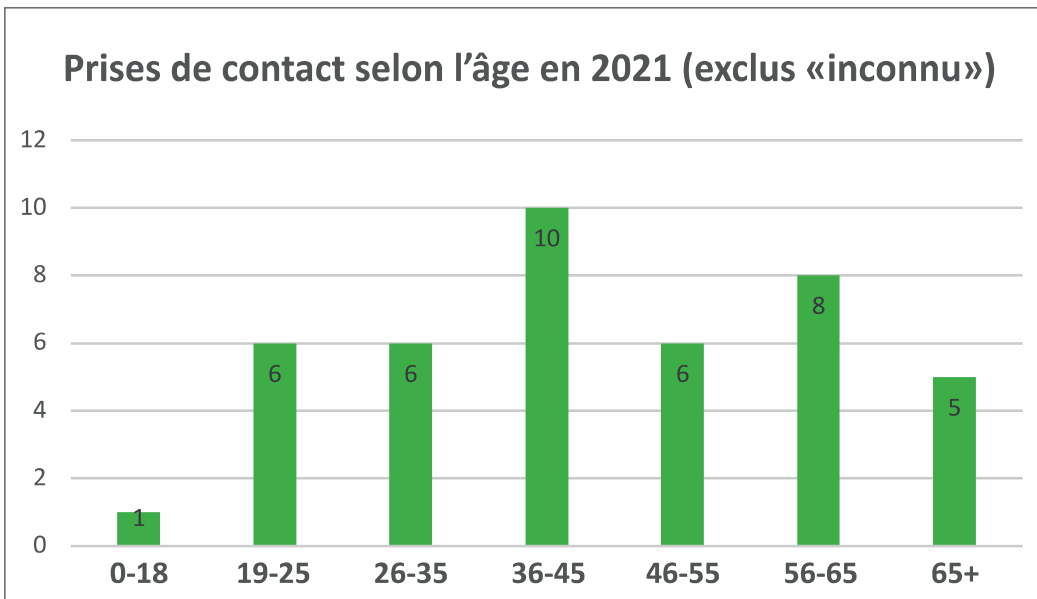
Malgré le fait que l'AVR est compétente pour chaque accident de circulation, quel que soit le moyen de transport utilisé, c'est-à-dire que ce soit une voiture, une moto, un vélo, un avion, une trame ou un train, en 2021, ce sont principalement les personnes concernées par un accident de voiture qui ont pris contact avec l'association.



L'AVR prend en charge principalement, mais pas uniquement, des bénéficiaires dont l'accident s'est déroulé au Luxembourg. Dans les situations d'accidents à l'étranger, les bénéficiaires qui nous contactent sont généralement des résidents Luxembourgeois.

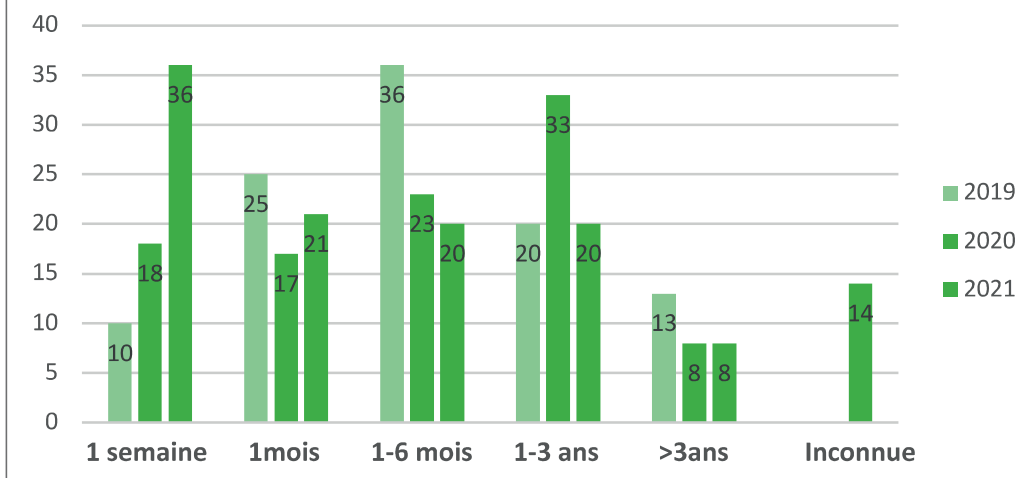


Comme depuis plusieurs années, les services de l'AVR sont principalement consultés par les personnes d'âge 35 ans et plus. Dans 76 cas des prises de contact l'âge des bénéficiaires n'est pas connue.



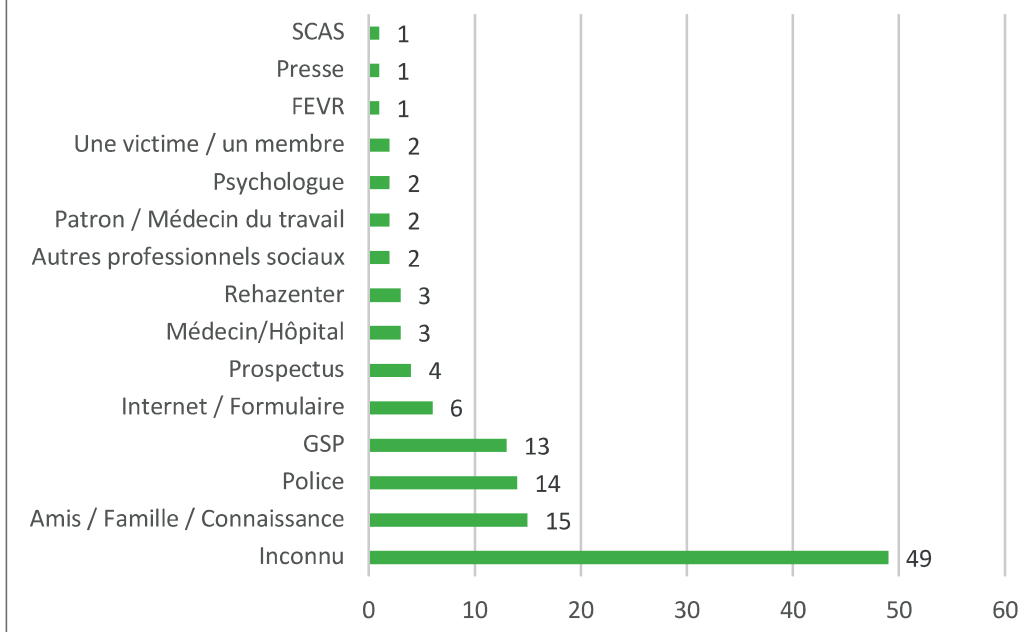
En comparant les chiffres concernant la prise de contact entre 2019 et 2020, nous observons que pour 2021 la plupart des prises de contact se sont faites lors de la première semaine de l'accident.

Durée entre la prise de contact et l'accident par année

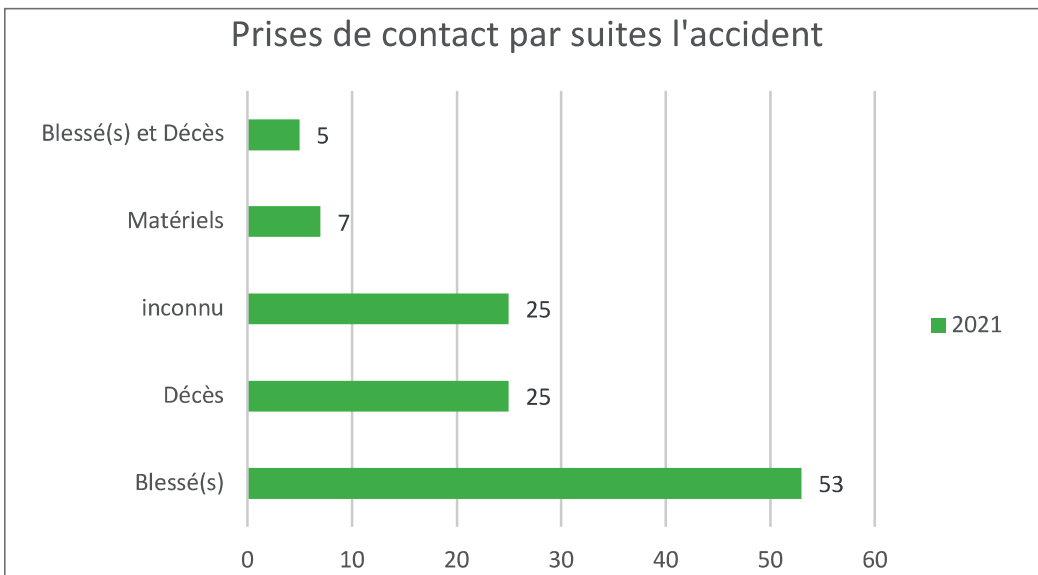
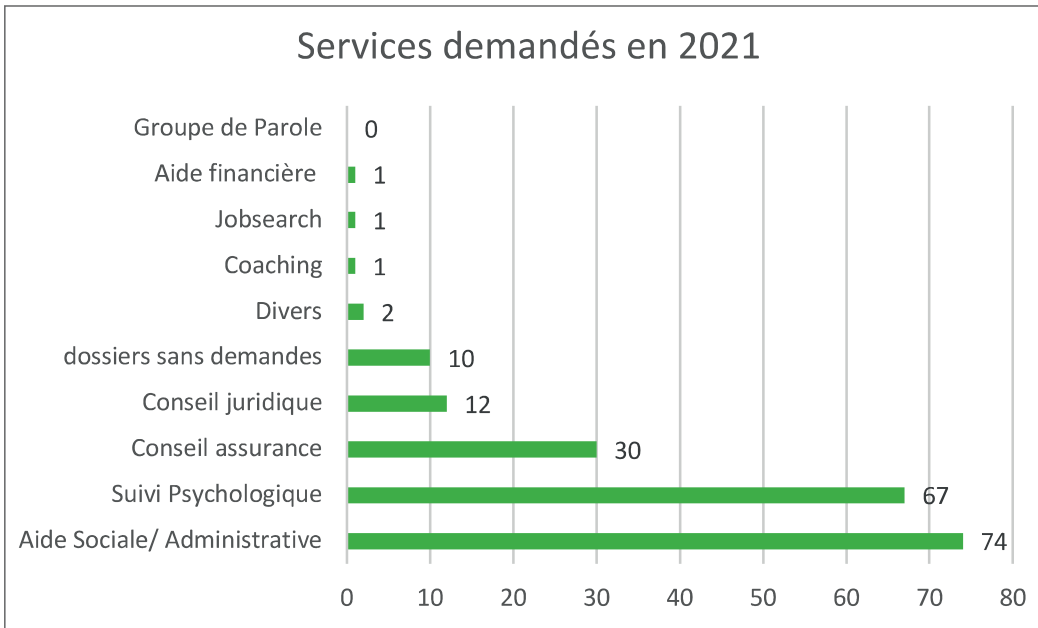


L'AVR a réalisé un travail de sensibilisation avec plusieurs services professionnels afin d'assurer que les personnes concernées d'un accident soient informées des aides qui sont à leur disposition. L'AVR est souvent conseillée aux concernés après leur accident par les services leurs ayant fait la première prise en charge. 15 des bénéficiaires nous ont contacté suite à la référence d'une connaissance privée, 14 autres bénéficiaires suite à la référence par la Police Grand-Ducale et 13 autres par le Groupe de Support Psychologique du CGDIS.

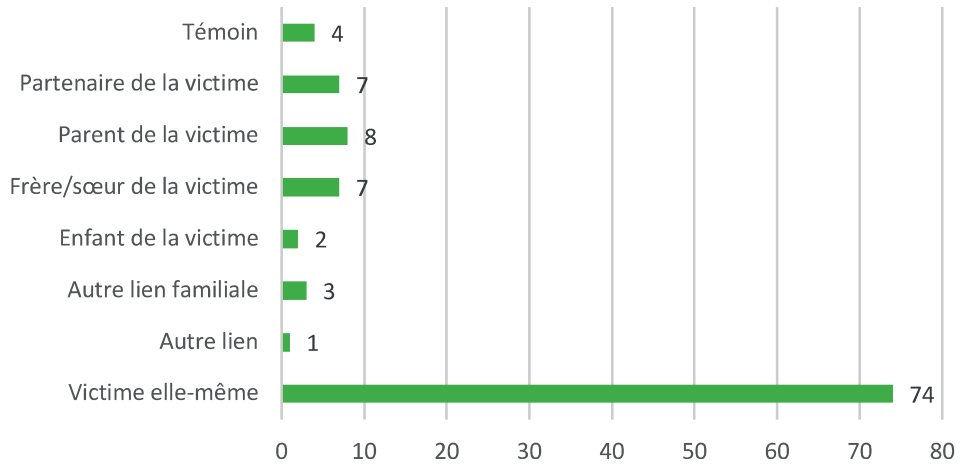
Prises de contact par référence en 2021



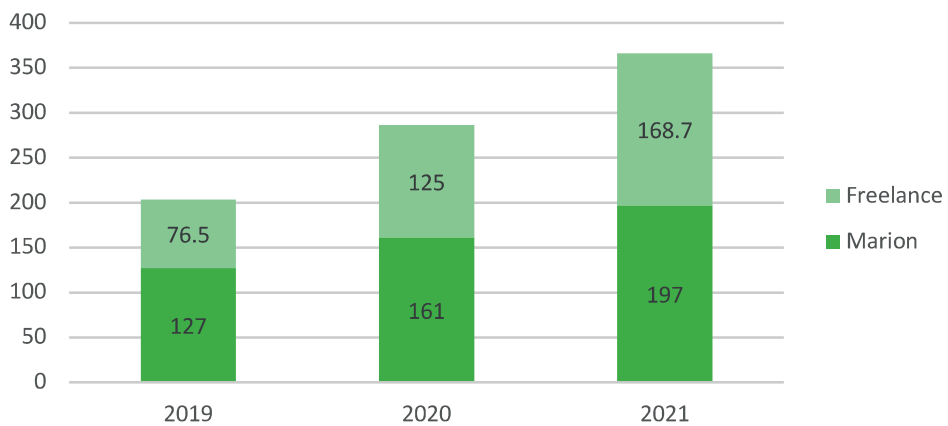
L'aide administrative et le suivi psychologique restent les demandes prédominantes de l'AVR.



Liens entre le demandeur et l'accident en 2021



Nombre d'heures de suivi psychologique par année



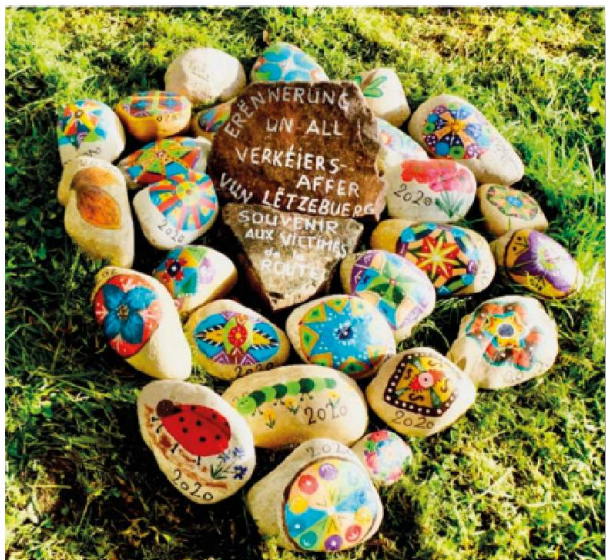
5. L'Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire du 03 juin 2021 s'est déroulée en présence de Monsieur Alain DISIVISCOUR, conseiller et chargé de direction au Ministère de la Mobilité et des travaux publics et de Monsieur Jeannot Mersch, président d'honneur de l'AVR et ancien président de la Fédération Européenne des Victimes de la Route (FEVR).

L'assemblée générale ordinaire a été marquée par le départ de Monsieur Raymond Schintgen en tant que président et qui fut remplacé par Madame Joëlle Golinski. Le vice-président Armand Jaminet a remercié Monsieur Schintgen pour son dévouement et son engagement au Conseil d'Administration de l'AVR depuis 2013. De même il a remercié Madame Catherine Molitor, qui n'était plus candidat pour un poste au CA de l'a.s.b.l.

A la fin de l'assemblée générale ordinaire, le représentant du Ministre François Bausch, a expliqué en détail les étapes à suivre pour avoir encore une meilleure sécurité routière dans les années à venir.

6. La Journée Mondiale du Souvenir des Victimes de la Route



©Jean Walté, Junglinster

La cérémonie de commémoration des victimes de la route a été organisée le 20 novembre au Lieu du Souvenir des Victimes de la Route au CR132 entre Gonderange et Eschweiler à Weimerich/Junglinster.

Romaine Hendel, administratrice du CA, a pris en charge la création de pierres. Ce cercle de pierres a été débuté cette année et sera continué les années à venir. Les grandes pierres représentent les personnes décédées suites à un accident de la route.

« Hëllef kënt och vum Zesummen sin, mateneen eppes erliewen a machen.

Wann mer zesummen een Zeechen setzen, da spiere mer, mer sin net eleng.

En Zeechen kann villes sin. Dest Joer sollen Steng en Zeechen vum AVR fir d'Verkéiersaffer sin.

Steng hun vill Formen, d'Accidenter op der Strooss och.

Steng kënnen schwéier sin, Folden vun engem Accident machen d'Liewen schwéier.

Steng sin oft vun donkler Farw, Am Liewen vun Betraffenen gin et däischter an traureg Deeg.

Steng sin een Dehl vun enger Mauer. Undenken sin Stécker vun eisem Liewen.

Steng hâlen zesummen a schützen. Erënnerungen verbannen an stärken.

Ob dem Cite leien 26 Steng an enger Spiral. D'Steng hun verschiedenen Formen, a si farweg gemolt mat verschiedenen Elementer. 26 Stéck, fir 26 Leit, déi laut Statistik am Joer 2020 am Stroosseverkéier hiert Liewen verluer hun. »

Romaine Hendel, 2021



©Jean Walté, Junglinster

Etant consciente que les statistiques n'arriveront jamais à capter toutes les victimes de la route, l'AVR a mis à disposition des petites pierres et chacun avait l'option de compléter le cercle avec une petite pierre commémorative. Bon nombre de participants se sont muni d'une pierre comme porte bonheur ou même rappel de vigilance sur nos routes.

L'année 2020 en chiffres reliés aux accidents de circulation :

- **26** personnes décédées
- **217** blessés graves
- **744** blessés légers

7. Calendrier des activités

Date	Événement
6 janvier 2021	Conseil d'administration
6 janvier 2021	Réunion de supervision de l'équipe
11 janvier 2021	Formation pour le GSP
15 janvier 2021	Assemblée générale
18 janvier 2021	Remise de chèque - Arval
20 janvier 2021	Groupe de travail : Communication
25 janvier 2021	Formation Hypnose et trauma
1 février 2021	Plateforme MIFA
9 février 2021	Interview (Tageblatt)
18 février 2021	Groupe de travail: Communication
24 février 2021	Conseil d'administration
26 février 2021	Conférence de presse : "Mikro-mobilité an nei Campagne "Respekt""
26 février 2021	Formation (Coordinatrice) Gestion des RH Fondamentaux (59h)
1 mars 2021	Entrevue Charel BRUCK et équipe AVR
4 mars 2021	Interview (Tageblatt)
8 mars 2021	Formation pour le GSP
16 mars 2021	Formation 1 ^{er} secours santé mentale (12h)
22 mars 2021	Groupe de travail: HA
30 mars 2021	Entrevue CGDIS
7 avril 2021	Conseil d'administration
16 avril 2021	Entrevue RehaZenter
16 avril 2021	Interview (Tageblatt)
21 avril 2021	Réunion de supervision de l'équipe

Date	Événement
22 avril 2021	Groupe de travail: Communication
6 mai 2021	Groupe de travail: Communication - 30 ^{ème} anniversaire
11 mai 2021	Conférence de presse : Bilan des accidents routiers pour l'année 2020
11 mai 2021	Formation 1 ^{er} secours santé mentale (12h)
20 mai 2021	Conseil d'administration
27 mai 2021	Interview (RTL)
3 juin 2021	Assemblée générale
9 juin 2021	Conseil d'administration et formation du Conseil Exécutif
14 juin 2021	Assemblée générale - Info-Handicap
14 juin 2021	Groupe de Parole
16 juin 2021	Sortie Equipe
16 juin 2021	Formation GSP
17 juin 2021	Groupe de travail: Catastrophe & Handicap
21 juin 2021	Groupe de Parole
22 juin 2021	Réunion : Semaine de la mobilité
24 juin 2021	Assemblée générale- FEDAS
24 juin 2021	Groupe de travail: Communication
28 juin 2021	Groupe de travail - 30 ^{ème} anniversaire
29 juin 2021	"Bei den Strafen gibt es Probleme" (Luxemburger Wort)
29 juin 2021	Conférence : Traumatisme crânien & psychologique: quels apports du Neurofeedback?
29 juin 2021	Groupe de Travail IHA
1 juillet 2021	Journée Sécurité Santé 2021
5 juillet 2021	Groupe de Parole
7 juillet 2021	Conseil d'administration
14 juillet 2021	Réunion de supervision de l'équipe

Date	Événement
21 juillet 2021	Réunion : Semaine de la mobilité
23 juillet 2021	Groupe de travail: 30 ^{ème} anniversaire
23 juillet 2021	Conseil d'administration
28 juillet 2021	Entrevue avec Eran, Eraus, an elo...?
12 août 2021	Groupe de travail: 30 ^{ème} anniversaire
26 août 2021	Conseil d'administration
8 septembre 2021	Service social et psychologique
23 septembre 2021	Sécurité Routière huet e puer méiglech Erklärungen (RTL)
23 septembre 2021	Erklärungsvirsich no den déidlechen Stroossenaccidenter vu Sécurité routière an AVR (RTL)
28 septembre 2021	Formation 1 ^{er} secours santé mentale (12h)
28 septembre 2021	Groupe de Travail IHA
30 septembre 2021	Conseil d'administration
2 octobre 2021	Formation 1 ^{er} secours (16H)
6 octobre 2021	Formation RGPD
11 octobre 2021	Groupe de Parole
14 octobre 2021	Conférence par Zoom : santé du soignant
20 octobre 2021	Conseil d'administration
22 octobre 2021	Groupe de travail: 30 ^{ème} anniversaire
31 octobre 2021	Fuerderung no méi Sécherheet op der N11 (RTL)
3 novembre 2021	Conseil d'administration
4 novembre 2021	Formation EMDR
9 novembre 2021	Formation Pervers-Narcissique
20 novembre 2021	Journée Mondiale des victimes de la Route
24 novembre 2021	Table Ronde "sécurité routière"
1 décembre 2021	Service de Justice Restaurative (SEJURE)
1 décembre 2021	Platform MIFA

Date	Événement
2 décembre 2021	Conseil d'administration
3 décembre 2021	Slow-Dating vum Groupe de Travail IHA
13 décembre 2021	Groupe de Parole
13 décembre 2021	Interview avec Christian Schmit (RTL)
21 décembre 2021	Neue AVR-Führung im Gespräch - Wenn Betroffene mehr als nur Verkehrsoffer sind (Luxemburger Wort)

Le Conseil d'Administration et l'équipe
de l'AVR souhaite remercier toutes les
personnes qui soutiennent les projets
de l'AVR par ses dons.

Soutenez les projets de l'Association nationale des Victimes de la Route,
devenez membre ou faites un DON !

Cotisation annuelle de 25 € à verser sur le compte
CCPLLULL IBAN LU51 1111 0026 7960 0000

